



RETOUR
SUR LES CONSEILS



Pages 4

DOSSIER
BUDGET 2026



Pages 6 à 9

DISTRIBUTION
DES COLIS DE NOËL



Pages 12



Trait d'Union
n°256 - ISSN 1266-6939

▪ DIRECTRICE DE LA PUBLICATION
Clémence POUGET

▪ DIRECTEUR DE LA COMMUNICATION
Mathieu HABERT

▪ MISE EN PAGE
Mathieu HABERT
Raphaël PIOVESANA

▪ SECRÉTARIAT
Murielle LEHNHART

▪ RÉDACTION
Service communication

▪ CRÉDIT PHOTO
Fabien MENEGALLI
Marine GASPARD
Adobe Stock

▪ TV YUTZ
Fabien MENEGALLI

▪ CONTACT
Tél. 03 82 82 26 11
communication@mairie-yutz.fr

▪ HÔTEL DE VILLE
107 Grand'rue
57970 Yutz
Tél. 03 82 82 26 82

9 400 exemplaires

Imprimerie L'Huillier - Florange

Ne pas jeter sur la voie publique. Ne peut être vendu.

Les textes, dessins, photos ou illustrations fournis doivent avoir fait l'objet d'une vérification, par leurs auteurs, sur les droits de reproduction.

Distribué par : Distripub - Thionville



SOMMAIRE

04 ▪ Retour sur les Conseils

06 ▪ Dossier : budget 2026

10 ▪ Zoom sur les agents d'accueil

12 ▪ Distribution des colis de Noël pour nos aînés

14 ▪ Yutz, ville sportive !

16 ▪ Les festivités de la Saint-Nicolas

18 ▪ Le nouveau Petit Prince prend forme

20 ▪ Saison culturelle 2025-26

22 ▪ Concerts École Municipale de Musique

24 ▪ Expression des groupes politiques

26 ▪ Agenda des manifestations

28 ▪ État civil

30 ▪ Informations utiles

Chères Yussoises, chers Yussois,

À l'heure où nous entamons une nouvelle année, je souhaite avant tout vous adresser mes vœux les plus sincères de santé, de sérénité et de réussite pour 2026. Cette période hivernale est souvent propice au recul et à la réflexion ; elle nous invite à nous recentrer sur l'essentiel et à rappeler ce qui nous rassemble : la qualité de vie dans notre commune, la solidarité au quotidien et l'engagement collectif qui fait la force de notre territoire.



Les services municipaux restent pleinement mobilisés afin d'assurer la continuité des missions essentielles : l'entretien des voiries, le suivi des équipements publics, l'accompagnement des familles, la gestion des activités périscolaires, ainsi que l'organisation des événements culturels et associatifs programmés de longue date. Je tiens une nouvelle fois à saluer l'engagement et le professionnalisme des agents communaux qui œuvrent, parfois dans des conditions hivernales exigeantes, pour garantir le bon fonctionnement de notre ville.

La fin de l'année 2025 a, comme chaque année, été marquée par l'un des rendez-vous les plus appréciés et les plus reconnus de notre vie locale : le marché de la Saint-Nicolas. Les services municipaux ont su transformer l'esplanade de la Brasserie en un véritable village féérique, plongeant petits et grands dans la magie des fêtes de fin d'année.

Les mois d'hiver sont également un temps de vigilance accrue, notamment à l'égard des personnes isolées ou vulnérables. Nos services sociaux, en lien étroit avec les associations partenaires, demeurent pleinement mobilisés pour accompagner celles et ceux qui en ont besoin. Je vous invite, comme chaque année, à rester attentifs à votre voisinage et à signaler toute situation nécessitant un soutien ou un accompagnement.

Ce début d'année est aussi marqué par la poursuite des actions engagées dans le cadre du fonctionnement habituel de la commune. Elles se poursuivent avec responsabilité et constance, dans la volonté d'assurer un service public de proximité, fiable et accessible à toutes et à tous.

Parallèlement, l'année 2026 s'annonce comme une étape importante pour notre commune, avec la concrétisation de projets structurants attendus par de nombreux habitants. Elle verra l'achèvement des travaux de construction du bâtiment Le Petit Prince, ainsi que la fin de la requalification des rues Henri Dunant et Léon Royer, contribuant à améliorer durablement les déplacements, la sécurité et le cadre de vie. Dans le même temps, les travaux de requalification de la rue de la Pépinière seront engagés, prolongeant cette dynamique d'aménagement de l'espace public.

L'année 2026 marquera également le lancement du concours d'architectes pour l'extension de l'école de musique, afin d'offrir de meilleures conditions d'accueil et de pratique artistique, ainsi que le remplacement de la pelouse synthétique du complexe sportif Mermoz, équipement essentiel pour la vie sportive locale. Ces investissements traduisent une ambition claire : proposer des équipements modernes et adaptés, au service de tous les publics.

À travers ces projets, la Ville poursuit une politique d'investissement équilibrée, au bénéfice des secteurs culturel, sportif et associatif, tout en plaçant l'amélioration du cadre de vie au cœur de ses priorités. Ils témoignent de notre volonté d'agir avec responsabilité, en répondant aux besoins du quotidien tout en préparant l'avenir.

Je vous remercie sincèrement pour la confiance que vous accordez à l'action municipale et pour votre engagement au service de la vie locale. Je forme le vœu que 2026 soit une année placée sous le signe de la bienveillance, de la solidarité et du désir partagé de continuer à construire ensemble un cadre de vie apaisé et harmonieux.

À chacune et à chacun d'entre vous, je souhaite une très belle année 2026 : une santé solide, des moments de douceur partagés avec vos proches et la chaleur de liens familiaux sereins et apaisés.

Clémence POUGET
Maire de Yutz

RETOUR *SUR LES CONSEILS*



ÉLECTION DES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES À LA THIONVILLE FENSCH AGGLOMÉRATION

La communauté d'agglomération Thionville Fensch Agglomération, issue de la fusion entre les communautés d'agglomérations Portes de France Thionville et du Val de Fensch est effective depuis le 1^{er} janvier 2026, ouvrant ainsi une nouvelle phase importante de coopération territoriale dans le nord mosellan.

La décision de fusionner les deux communautés d'agglomérations s'inscrit dans une logique de mutualisation des moyens, d'optimisation des services publics et du renforcement de l'attractivité du territoire. En regroupant leurs compétences, les deux entités ambitionnent de bâtir un espace plus cohérent, plus dynamique, et capable de porter de projets d'envergure.

Dans cette nouvelle assemblée composée de 78 conseillers communautaires (contre 108 auparavant) représentant les 23 communes de cette nouvelle agglomération, la Ville de Yutz y occupera 8 sièges.

Lors de la séance du 3 décembre dernier, il a été demandé au Conseil municipal d'élire ces « nouveaux » conseillers par un scrutin de liste. Pour ce faire, une liste commune à l'ensemble des conseillers municipaux siégeant actuellement au Conseil communautaire de la Communauté d'Agglomération Portes de France-Thionville a été présentée par le Conseil municipal.

Jeudi 18 décembre, le conseil communautaire de Thionville Fensch Agglomération, issu de la fusion entre les Communautés d'Agglomérations Portes

de France-Thionville et du Val de Fensch, a élu son président, quinze vice-présidents et vingt-huit assesseurs parmi lesquels, 8 représentants de la Ville de Yutz :



▪ **Clémence POUGET**
2^e Vice-Présidente chargée des relations trans-frontalières



▪ **Laurent SCHULTZ**
10^e assesseur en charge de l'eau potable et du développement des réseaux de chaleur urbains



▪ **Pierre GRUNEWALD**
19^e assesseur en charge des cultes



▪ **Guy MELEO**
25^e assesseur



▪ **Christelle FRISCH**
26^e assesseur



▪ **Pierre HENRIOT**



▪ **Agathe KLAM**



▪ **Pascal LANDRAGIN**



UN COMPLEXE DE LOISIRS D'ENVERGURE EN PROJET SUR LA ZONE MEILBOURG

Une nouvelle offre de loisirs pourrait voir le jour à Yutz, sur la ZAC Espace Meilbourg, à proximité immédiate du magasin Decathlon. Lors du dernier conseil communautaire de la communauté d'agglomération Portes de France-Thionville, le 27 novembre 2025, les élus ont validé la vente d'une parcelle de 7 300 m² à la société Arcada, porteuse du projet.

Le terrain cédé comprend 5 995 m² exploitables, valorisés à 110 € HT le mètre carré, pour un montant total de 659 450 € HT. Arcada, acteur local de l'immobilier résidentiel et commercial, y projette l'implantation d'une enseigne nationale de loisirs, dont le bâtiment développera environ **3 500 m² de surface de plancher**.

Le futur complexe regroupera plusieurs activités destinées à un public familial : **laser game, mini-golf indoor en lumière noire, trampoline park, jeux**

d'arcade, espaces de loisirs géants pour enfants, parc gonflable ou encore salles de résolution d'énigmes.

« À terme, l'enseigne pourrait également proposer un parcours d'accrobranche et un kart outdoor à pédales », a précisé Jean-Charles LOUIS, vice-président en charge du développement économique et de l'aménagement des zones d'activité, lors du conseil communautaire.

Le projet sera complété par un restaurant-brasserie et une micro-brasserie, avec terrasse et vue sur la Moselle. Un parking de 31 places situé en face de la parcelle fait partie intégrante de la cession.

Sur le plan du calendrier, le dépôt du permis de construire est attendu au printemps 2026. Le démarrage des travaux pourrait intervenir en 2027, sous réserve de l'absence de recours. **À terme, le site devrait permettre la création d'une vingtaine d'emplois, renforçant ainsi l'attractivité économique et ludique du secteur Meilbourg.**

PERSPECTIVE D'UNE HALTE FERROVIAIRE À YUTZ

Le Conseil Régional du Grand Est a récemment évoqué le projet de reprise de la liaison ferroviaire ralliant les communes de Forbach et Thionville en passant par Bouzonville et Yutz. Cette liaison vise à établir une connexion ferroviaire directe entre les déplacements, au-delà des services régionaux existants, mais aussi à permettre de désenclaver certaines zones frontalières.

Ce projet permettrait à Yutz l'implantation d'une halte ferroviaire rue de Poitiers, sur l'axe Thionville Bouzonville.

Cette installation constituerait un atout majeur pour notre territoire, facilitant ainsi les déplacements pendulaires de ses habitants, réduisant par conséquent la pression sur les infrastructures routières aujourd'hui saturée. Pour l'heure, le Conseil Régional a indiqué poursuivre une phase d'étude approfondie sur le financement possible de ce projet dans le cadre du Service Express Régionaux Métropolitains (SERM) avec une projection de réalisation courant 2031.





Dossier BUDGET 2026



« RESPONSABILITÉ ET INVESTISSEMENTS MAÎTRISÉS »

Le Budget 2026 de la Ville de Yutz s'inscrit dans un contexte national particulièrement contraint, marqué par un déficit public élevé, une dette en progression, une instabilité politique persistante et un ralentissement économique. Dans ce cadre, les collectivités sont appelées à renforcer leur contribution à l'effort de redressement des finances publiques, tout en poursuivant leurs missions de service public de proximité.

Face à ces contraintes, la Ville de Yutz poursuit une **stratégie financière rigoureuse et responsable**. Depuis 2020, l'engagement de ne pas dépasser un **endettement de 1 200 € par habitant est respecté**, tout en maintenant une politique d'investissements ambitieuse. Cette trajectoire maîtrisée repose sur une **gestion attentive des dépenses de fonctionnement, la réduction progressive de certaines charges et les économies générées par les actions environnementales**, notamment en matière de performance énergétique.

La **finalisation du bâtiment Petit Prince** constituera une étape majeure. Une fois les dernières dépenses engagées, la commune devra poursuivre ses efforts afin de reconstituer sa capacité d'autofinancement et de préparer les investissements à venir.

Malgré ce contexte exigeant, Yutz continue d'investir pour moderniser ses équipements et améliorer le cadre de vie. **Les projets engagés - Petit Prince, voiries, équipements sportifs, actions environnementales, renouvellement du matériel municipal et développement de la vidéoprotection** - traduisent une ambition assumée au service des habitants.

La municipalité reste attentive à la qualité du service public. Malgré l'impact de décisions nationales sur la masse salariale et les tensions de recrutement, la Ville veille à préserver un service public de proximité.

L'année 2026 sera également marquée par la reprise de la **révision du Plan Local d'Urbanisme**, à la suite de l'adoption du SCoTAT. Cette étape structurante confirmera l'orientation de la commune vers une urbanisation maîtrisée et durable, notamment par la non-constructibilité du projet « Domaine des Bois ».

Dans un contexte électoral appelant à la prudence et à la lisibilité financière, la Ville de Yutz poursuit une trajectoire budgétaire claire et soutenable, combinant maîtrise de l'endettement, préservation de l'autofinancement et investissements utiles pour l'avenir du territoire et le bien-être des Yussois et des Yussoises.

CHARGES DE PERSONNEL: une hausse encadrée et expliquée

À effectifs globalement constants, la masse salariale de la Ville de Yutz a progressé de plus de 21 % depuis 2021. En 2024, les dépenses de personnel ont atteint 9,54 M€, soit une hausse modérée de +1,25 % sur un an.

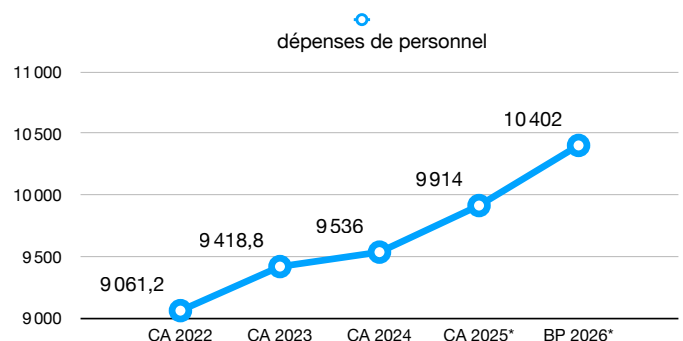
Pour l'année 2026, l'augmentation est estimée à environ **+500 k€**. Cette évolution résulte principalement de décisions nationales imposées aux collectivités : revalorisation du point d'indice courant 2025, attribution de points supplémentaires à l'ensemble des agents et augmentation progressive des cotisations patronales au régime de retraite CNRACL (+3 points).

S'y ajoutent les mesures visant à préserver l'attractivité et la fidélisation des agents, ainsi que les recrutements indispensables à l'amélioration du service public, notamment le renforcement futur



ÉVOLUTION DES DÉPENSES DE CHARGE DE PERSONNEL

*prévisionnel en k€ (à effectifs constants)



d'un agent supplémentaire à la Police Municipale et le recrutement d'un bibliothécaire dès l'ouverture du nouveau Petit Prince.

Dans un contexte difficile, la Ville veille à maintenir un service public de qualité tout en poursuivant une gestion rigoureuse et soutenable de ses ressources humaines.



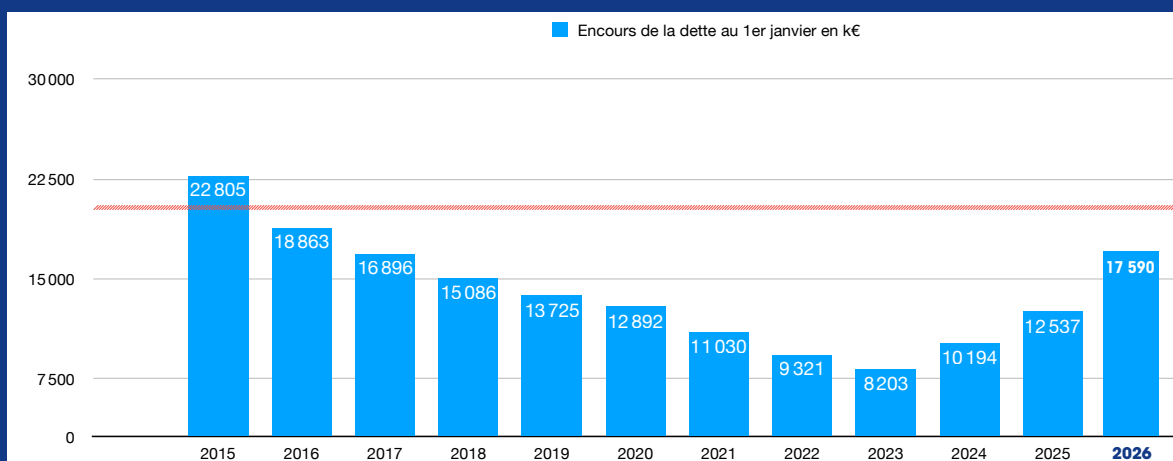
Depuis 2020, le taux d'imposition de la taxe foncière a été maintenu à 40,39%

CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT : DES INDICATEURS POSITIFS

En 2024, la Ville de Yutz a dégagé une Capacité d'Autofinancement Brute (CAF brute) en progression, à hauteur de 375,9k€, traduisant une croissance des recettes de fonctionnement plus dynamique que celle des dépenses. Cette évolution positive intervient malgré les effets différés de l'inflation et les hausses de charges imposées aux collectivités.

Après prise en compte du remboursement de la dette - soit une annuité de 1,26 M€ en capital - la Ville a néanmoins dégagé une Capacité d'Autofinancement Nette (CAF nette) largement positive, permettant de financer une partie significative des investissements sans recours excessif à l'emprunt.

Ces résultats témoignent d'une gestion rigoureuse du fonctionnement et d'une capacité à préserver des marges financières, condition indispensable pour soutenir les projets structurants tout en maîtrisant l'endettement.



Seuil d'endettement de 1 200 € / habitant (engagement 2020 de la municipalité)

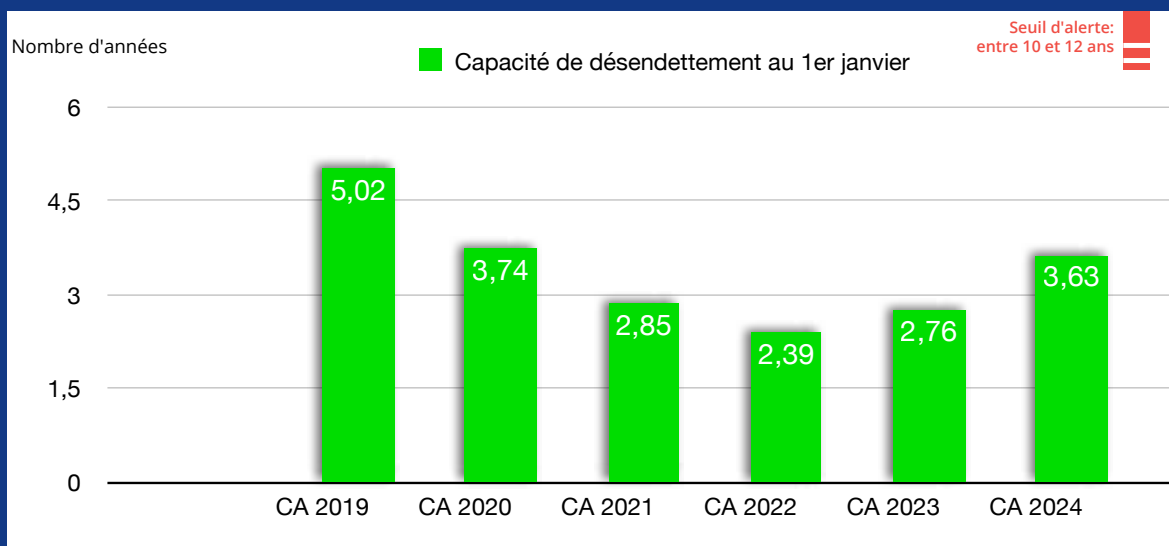
UNE TRAJECTOIRE DE DÉSENDETTEMENT MAÎTRISÉE

La Ville conduit une politique d'investissement ambitieuse tout en maîtrisant strictement son endettement. Au 1^{er} janvier 2025, l'encours de dette s'élevait à 694 € par habitant, un niveau nettement inférieur à la moyenne nationale des communes de même strate.

l'endettement par habitant restera maîtrisé à environ 1 006 € au 1^{er} janvier 2026, bien en dessous du plafond fixé en 2020 par la municipalité à 1 200 € par habitant.

Cette trajectoire maîtrisée repose sur une gestion rigoureuse du fonctionnement, la mobilisation de l'autofinancement et la recherche active de subventions, garantissant à la commune une situation financière saine et soutenable sur la durée.

Malgré le recours à l'emprunt pour financer les grands projets du mandat, notamment le bâtiment Petit Prince,



CA : Compte administratif
*prévisionnel en k€

UNE POLITIQUE D'INVESTISSEMENT TOUJOURS AMBITIEUSE & RESPONSABLE POUR 2026



Dans un contexte national marqué par de fortes contraintes budgétaires, la Ville de Yutz fait le choix de poursuivre une politique d'investissement ambitieuse d'un montant de 10,5 MILLIONS D'EUROS, ciblée et responsable. L'objectif est clair : **moderniser les équipements publics, améliorer durablement le cadre de vie et préparer la ville aux besoins de demain, tout en préservant l'équilibre financier de la collectivité.**

La programmation d'investissement 2026 s'inscrit dans une stratégie cohérente à l'échelle des dernières années. Elle repose sur des projets structurants, à commencer par **l'achèvement du bâtiment multifonctionnel Petit Prince**, véritable équipement de proximité au service des familles, des associations et de la vie culturelle. À ce projet phare s'ajoutent des **opérations essentielles sur les voiries, les équipements sportifs, la culture, la sécurité et la transition écologique**, répondant à des besoins concrets du territoire.

Cette politique d'investissement privilégie la modernisation de l'existant et la sobriété énergétique. Les choix opérés visent non seulement à **améliorer les usages et le confort des habitants**, mais aussi à **réduire sur le long terme les charges de fonctionnement**, notamment grâce à **des bâtiments plus performants** et à **des équipements plus économes en énergie.**

La Ville veille par ailleurs à inscrire ses projets dans une trajectoire financière soutenable. Les investissements sont financés par une mobilisation raisonnée de l'autofinancement, la **recherche systématique de subventions et un recours maîtrisé à l'emprunt**, dans le respect de l'engagement municipal de ne pas dépasser 1 200 € de dette par habitant. Cette approche garantit la capacité de la collectivité à investir sans compromettre son avenir.

À travers cette politique, Yutz affirme une ambition claire : investir utilement, durablement et avec discernement, pour répondre aux attentes des habitants d'aujourd'hui tout en préparant l'avenir du territoire avec responsabilité.



1 • LE BÂTIMENT MULTIFONCTIONNEL « PETIT PRINCE »

Projet majeur, le futur bâtiment Petit Prince regroupera des services essentiels : restauration scolaire, périscolaire, bibliothèque municipale, Direction de la Solidarité et de l'Emploi, salles associatives et espaces d'accueil. Conçu selon des standards élevés de performance énergétique, il répond à la hausse des effectifs scolaires, modernise l'offre de services publics et génère des économies de fonctionnement durables.



2 • MODERNISATION ET REQUALIFICATION DES VOIRIES

La Ville poursuit un programme soutenu de requalification de la voirie afin d'améliorer la sécurité, l'accessibilité et le cadre de vie. En 2026, les travaux engagés rues Henri DUNANT et Léon ROYER seront finalisés, tandis que la requalification de la rue de la PÉPINIÈRE sera lancée. Ces opérations intègrent l'amélioration des réseaux, des cheminements doux et des aménagements urbains.



3 • INVESTISSEMENTS SPORTIFS

Plusieurs équipements sportifs bénéficieront d'importants travaux : réfection des vestiaires et sanitaires du gymnase SAINT-EXUPÉRY, remplacement de l'éclairage des courts de tennis par des LED et changement du terrain synthétique du complexe Jean MERMOZ. Des études seront également lancées pour la construction de vestiaires au stade de la FORÊT, afin d'accompagner le dynamisme du tissu associatif.



4 • DÉVELOPPEMENT DE LA VIDÉOPROTECTION

Afin de répondre aux attentes croissantes des habitants en matière de tranquillité publique, la Ville prévoit une augmentation significative du budget de vidéoprotection (+50 %). Le maillage du territoire sera renforcé pour prévenir les incivilités, lutter contre les dépôts sauvages et soutenir l'action des forces de sécurité, sans se substituer aux missions de l'État.



5 • TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE

La stratégie environnementale se poursuit avec la création d'un champ photovoltaïque sur le site du Pinck, l'installation de récupérateurs d'eau de pluie aux ateliers municipaux et la poursuite des actions de performance énergétique sur le patrimoine communal. Ces investissements permettent de réduire la facture énergétique tout en inscrivant Yutz dans une trajectoire durable.



6 • CULTURE ET ENSEIGNEMENT MUSICAL

La Ville engagera dès 2026 les premières esquisses architecturales relatives à l'extension de l'École Municipale de Musique, incluant la création d'un auditorium d'environ 100 places. Ce projet renforcera l'offre culturelle, améliorera les conditions d'enseignement et offrira un équipement moderne aux élèves, enseignants et associations, avec une livraison envisagée à l'horizon 2029.



7 • MODERNISATION DES SERVICES MUNICIPAUX

Enfin, la commune poursuivra le renouvellement de son matériel technique (balayeuse, engins de manutention, équipements de propreté urbaine...) et engagera des études pour la rénovation des vestiaires des ateliers municipaux, intégrant notamment des espaces dédiés aux agents. Ces investissements visent à améliorer les conditions de travail et l'efficacité des services.





ZOOM SUR : LES AGENTS D'ACCUEIL DE LA MAIRIE

Au rez-de-chaussée de l'hôtel de ville se trouve un service que chacun connaît, parfois sans mesurer pleinement son rôle stratégique : le service de l'accueil et de la relation citoyenne. Point d'entrée de toutes les démarches, il incarne le premier contact entre la Mairie et ses habitants. Récemment rénové, cet espace a été repensé afin de proposer un environnement plus fonctionnel, plus confortable et plus confidentiel. Cette modernisation n'est pas qu'une évolution esthétique : elle traduit une ambition affirmée et assumée, celle d'améliorer toujours plus encore la qualité de réception et de relation entre les habitants et la Ville.

Dès l'ouverture des portes, des agentes souriantes, **Angélique** et **Lalia** accueillent, informent et orientent les usagers visiteurs. Elles assurent la tenue du standard téléphonique, répondent directement aux demandes ou transfèrent les appels vers les services à même d'apporter les renseignements les plus précis et organiser une circulation fluide des échanges. Tout au long de l'année, elles ont également le plaisir d'accueillir les élèves de CM2 venus visiter la Mairie, un moment privilégié de découverte de la vie municipale. Elles ont d'ailleurs la réputation de connaître tous les Yussois, preuve supplémentaire de leur rôle central et de leur proximité avec les habitants, dès le plus jeune âge.

Au-delà de l'accueil, l'équipe accomplit un ensemble de missions administratives indispensables. Elle réceptionne les quelques **11 000 courriers annuels** adressés à la Ville, procède à leur enregistrement et à leur diffusion au sein des services compétents, récupère les plis, assure la navette interne et distribue les revues pour les différentes Directions. La gestion des abonnements du cybercentre, la délivrance des autorisations administratives de débits de boissons ou encore celle des sacs de tris sélectifs font également partie des tâches régulières.

Ces activités, souvent discrètes pour le public, représentent un volume de travail conséquent et permanent. Elles exigent **punctualité, maîtrise des outils informatiques, connaissance fine des services municipaux** et de leurs compétences, sens de la **rigueur, réactivité** et **capacité organisationnelle**. La qualité de l'accueil repose donc autant sur l'expertise technique que sur les qualités humaines des agents, dont l'amabilité et la disponibilité contribuent à instaurer un climat de confiance.

Le nouvel aménagement renforce cette dynamique. Les usagers bénéficient désormais d'un confort accru et d'une écoute individualisée, tandis que l'environnement de travail permet aux agents d'intervenir avec davantage d'efficacité. L'accueil rénové constitue **la vitrine d'un service public de proximité, moderne et accessible**, fidèle à une exigence fondamentale : recevoir chacun avec **professionnalisme, attention** et **bienveillance**.

Pour faire partie de cette aventure, de nombreuses offres d'emploi sont ouvertes et consultables sur notre site internet : www.ville-yutz.fr/emploi

TÉLÉTHON YUTZ 2025 : UNE MOBILISATION SOLIDAIRE QUI GRANDIT D'ANNÉE EN ANNÉE

Pour la troisième année consécutive, la ville de Yutz s'est mobilisée avec énergie et générosité autour du Téléthon, confirmant que la solidarité est une valeur forte du territoire.

L'édition 2025 confirme la dynamique des précédentes. Si le montant final est encore en cours de consolidation, près de **18 000 € ont déjà été récoltés**, avec l'objectif d'atteindre, voire de dépasser, les 21 000 € de l'an dernier. La collecte reste ouverte via la page en ligne : www.mapage.telethon.fr/animation/Telethon-Yutz-2025

La diversité des actions proposées a, une nouvelle fois, fait la force de l'événement : exposition LEGO avec l'association Lorbriques, course à pied organisée par la Jeune Chambre Économique de Metz, battles de hip-hop avec l'association Mixité, concerts de chorales et mobilisation des commerçants grâce aux tirelires et au QR code de dons.

De nombreuses associations locales – **Yutz en Balade, Vie Libre, APEI, APE, APY, les Jardins de Nicole et le club de tarot** – ont également apporté leur précieux soutien.



La dimension éducative a été pleinement intégrée, avec l'implication des écoles primaires, des actions pédagogiques et un week-end spécial Téléthon organisé par la MJC de Yutz, en lien avec les Intantynets, fidèles depuis 2023.

Moment fort de cette édition, la participation au plateau du Téléthon sur France Télévisions le 5 décembre a permis de promouvoir la bière et la limonade solidaires produites par la Brasserie Papyllon, partenaire engagé reversant une partie de ses bénéfices au Téléthon.

Plus que des chiffres, le Téléthon de Yutz reste avant tout **une aventure humaine et collective**, portée par l'engagement des habitants. Une dynamique appelée à se poursuivre et à grandir encore, avec l'édition 2026.

UN REPAS SOLIDAIRE AU CŒUR DE YUTZ



Le 8 décembre dernier, la Ville a organisé un repas solidaire sur l'Esplanade de la Brasserie, au cœur du marché de Saint-Nicolas. Menée en partenariat avec l'Association des Parents d'Élèves (APE), cette initiative s'inscrivait dans une démarche de solidarité et de proximité à destination des personnes en situation de précarité, les bénéfices de l'événement étant reversés au profit de l'APE.

Sur inscription, 80 bénéficiaires ont pu partager un repas complet, préparé avec soin. Le menu proposait une soupe de butternut en entrée,

des torti à la sauce bolognaise accompagnés de champignons, un plateau de fromages et des crêpes pour conclure ce moment convivial.

Au-delà de l'aspect alimentaire, ce déjeuner solidaire a surtout été l'occasion de créer du lien et de rompre l'isolement, dans un cadre chaleureux porté par l'ambiance du marché. Les échanges ont témoigné de l'importance de ces temps de partage, particulièrement en période de fêtes.



Par cette action, Yutz réaffirme son engagement en faveur de la solidarité locale, tout en soutenant les actions de l'association au bénéfice des élèves, faisant une fois encore du marché de Saint-Nicolas un lieu de convivialité et de générosité.

Distribution des **COLIS DE NOËL**



À l'approche des fêtes, la Ville de Yutz renoue avec un temps fort cher à ses habitants : la distribution des colis de fin d'année à destination des seniors. Une attention devenue incontournable, placée sous le signe du partage, de la gourmandise et du lien.

Cette année encore, les Yussois de 70 ans et plus inscrits auprès de la Direction de la Solidarité et de l'Emploi, et ne participant pas au banquet des aînés, ont reçu leur colis les 3 et 4 décembre dernier à l'amphY. Pour cette nouvelle édition, **972 colis ont été distribués : 641 colis "solo" et 331 colis "duo"**.

Les colis ont été élaborés en partenariat avec plusieurs commerces 100% yussois, mettant à l'honneur le savoir-faire local et les saveurs de saison.

AU MENU :

- Sauce aux cèpes et tagliatelles artisanales aux œufs proposées par **LA BALANÇOIRE**
- Une bouteille de Pinot blanc de **LA MAISON DES VINS**
- Une terrine "Les Bocades" de **LA LAITERIE GILBERT**
- Du Miel de printemps aux fleurs sauvages produit par **L'ABEILLE DE LORRAINE**
- Des Mendiants en chocolat par la **PÂTISSERIE BOULOT**

Durant ces deux journées, le Maire et les élus ont assuré les remises de colis, accompagnés par les bénévoles de l'équipe citoyenne. Chaque distribution fut l'occasion d'un moment d'échange, d'écoute et de proximité, fidèle à l'esprit qui anime notre ville.

La Ville a une nouvelle fois affirmé son engagement envers ses aînés, en veillant à maintenir le lien social et à offrir une parenthèse chaleureuse et gourmande à la veille des fêtes de fin d'année.



YUTZ, VILLE SPORTIVE !

Avec près de 6 000 licenciés répartis au sein de ses associations, Yutz confirme, année après année, son statut de véritable terre de sport et de partage. Ce dynamisme exceptionnel a une nouvelle fois été mis en lumière à l'occasion de la cérémonie des Lauréats du Sport 2025, organisée vendredi 7 novembre.

Plus de 300 sportifs, éducateurs, dirigeants et bénévoles ont été récompensés pour leurs performances, leur investissement et leur engagement tout au long de l'année. De nombreux clubs ont ainsi été mis à l'honneur, illustrant la diversité des disciplines pratiquées sur le territoire : **le CSC Yutz, US Yutz, l'UNSS du collège Jean Mermoz, Esty Athlétisme, le TC Yutz Aéropac, la Société de Gymnastique de Yutz, Yutz Passion Cheval, Yutz Boxe Thionville Fensch Agglo, Yutz Thionville Twirling, Trityc, Tygre Rugby, Yutz Handball et FC Yutz.**



Preuve du haut niveau atteint par certains sportifs locaux, une mention spéciale a été attribuée à **Quentin TRIMBUR** pour ses performances remarquées sur les épreuves mythiques de l'ultra-trail, notamment "l'Ultra-Trail du Mont-Blanc" et la "Diagonale des Fous".

Plusieurs prix exceptionnels sont venus saluer des initiatives fortes au service du sport et de la jeunesse.



Le "Dirigeant d'Or" a été décerné à : Sandra RUCH pour l'ensemble de son travail en tant que présidente du club de volley-ball, l'ASVB Yutz-Thionville. Un bon d'achat de 250€ lui a été remis par la Ville et la **société Fensch Voyages.**

"L'action éducative en direction des jeunes" a été décerné à l'US YUTZ pour sa participation à des actions citoyennes et éducatives. Un bon d'achat de matériel pédagogique de 500€ lui a été remis par la Ville et la **société BesTP.**



"La meilleure action en direction des scolaires" a été décerné à YUTZ BOXE THIONVILLE FENSCH AGGLO pour leur contribution dans la lutte contre le harcèlement scolaire. Un bon d'achat de matériel pédagogique de 500€ lui a été remis par la Ville et la **société Automatic Système.**



"L'engagement en faveur de la formation des jeunes" a été décerné à l'ASVB YUTZ-THONVILLE pour l'obtention du label club formateur décerné par la fédération française de volley-ball. Un bon d'achat de matériel pédagogique de 500€ lui a été remis par la Ville et la **société Elres Réseaux.**



"La meilleure organisation sportive" et "l'action Solidaire" ont été décernées à l'ESTY et à POUSSIÈRES D'ÉTOILES pour l'organisation du premier semi-marathon à Yutz lors de la "Yussoise". Les deux associations ont respectivement reçu un bon d'achat de matériel pédagogique de 500€ remis par la Ville de Yutz et la **société S.E.E. LAUER.**



La soirée, rythmée par les prestations du groupe WHY de l'École Municipale de Musique a également permis de remercier les partenaires locaux, dont Decathlon Thionville-Yutz, pour leur soutien constant. À travers cette cérémonie, la Ville réaffirme son engagement fort en faveur du sport et confirme sa place parmi les communes les plus dynamiques du territoire en la matière.



Rentrée scolaire 2026-2027

Quels enfants sont concernés ?

- les enfants nés en 2023 qui feront leur entrée en maternelle ;
- les enfants entrant au CP ;
- les nouveaux arrivants.

INSCRIPTION SUR " MON ESPACE CITOYEN " DU 19 JANVIER AU 1^{ER} FÉVRIER 2026 :

- **Etape 1 :** Création de votre espace citoyen sur : www.espace-citoyens.net/yutz/espace-citoyens
- **Etape 2 :** Création de votre famille dans « **Entourage** ». Étape indispensable pour que le service scolaire puisse traiter votre demande.
- **Etape 3 :** Une fois la déclaration de votre famille validée, vous serez averti par mail et le bouton « **Inscription Scolaire** » apparaîtra sur votre page d'accueil. Il vous suffira ensuite de suivre la procédure d'inscription.
- **Etape 4 :** Vous serez informé du traitement de votre dossier par mail et la fiche d'inscription de votre enfant sera disponible dans « **Édition de documents - Enseignement** » sur votre espace.
- **Etape 5 :** Admission à l'école

Pour tout renseignement complémentaire, les familles peuvent s'adresser au **service scolaire de la ville de Yutz du lundi au vendredi de 14h00 à 16h30 par téléphone au 03 82 52 31 15 ou 03 82 52 31 13 pour prendre rendez-vous.**

RAPPEL DES DOCUMENTS À FOURNIR POUR L'INSCRIPTION :

- Le livret de famille (page parents et enfant) ou une copie de l'acte de naissance de l'enfant de moins de 3 mois
- Un justificatif de domicile* de moins de 3 mois (électricité, gaz, assurance du domicile)
- Carte d'identité des deux parents (recto/verso),
- En cas de divorce, veuillez joindre le jugement
- En cas de séparation, veuillez joindre une attestation d'autorisation d'inscription de l'autre parent

ACCUEIL DE LOISIRS Des vacances d'hiver

Les inscriptions pour l'accueil de loisirs d'hiver sont désormais ouvertes. Offrez à vos enfants deux semaines pleines d'animations, de découvertes et de moments de partage !



L'accueil de loisirs fonctionnera du lundi 16 février au vendredi 27 février, de 8h à 18h, à la salle Petit Prince. Il est ouvert à tous les enfants à partir de 3 ans.

THÉMATIQUES :

- **Semaine 1 : Les Arts**
Les enfants exploreront leur créativité à travers diverses activités artistiques et culturelles.
- **Semaine 2 : Découverte du Monde**
Un programme ludique pour éveiller leur curiosité sur d'autres cultures et horizons.

DES SORTIES ET ACTIVITÉS POUR TOUS :

ATOMIC BOWL : un moment réservé aux grands pour une découverte et un partage en équipe.

YOUJUMP : bouger en s'amusant.

PASSPARTOO : un immense parc d'attractions pour tous les enfants.

PISCINE : détente pour tous.

VEILLÉES : de belles soirées pour créer des souvenirs inoubliables.

Renseignements & inscriptions

✉ : periscolaire@mairie-yutz.fr.

Réservations en ligne possibles du lundi 6 janvier à 20h au lundi 27 janvier à 20h sur : www.ville-yutz.fr



PARTAGE ET ÉMERVEILLEMENT LORS DES FESTIVITÉS DE **LA SAINT-NICOLAS À YUTZ**

Du 6 au 21 décembre, Yutz a une nouvelle fois vibré au rythme de la magie de la Saint-Nicolas. Pendant seize jours, petits et grands se sont retrouvés pour célébrer cette tradition chère au cœur des Yussois dans une ambiance chaleureuse, conviviale et résolument féérique. Une édition exceptionnelle, marquée cette année par la présence de toujours plus de compagnies artistiques, l'organisation d'un repas solidaire et un final féérique.

Moment très attendu des festivités, le traditionnel défilé de Saint-Nicolas, organisé par SYMEC, a une nouvelle fois rassemblé un public nombreux. **Porté par la participation de nombreuses associations yussoises**, ce cortège festif et coloré a sillonné la ville dans une ambiance joyeuse et familiale.

Dès les premiers jours, le public a été plongé dans un décor enchanteur, fruit du travail minutieux des services municipaux. Illuminations soignées, chalets joliment décorés et mises en scène féériques ont transformé l'Esplanade de la Brasserie en un véritable village propice à la flânerie et à l'émerveillement.

Le marché de Saint-Nicolas a, cette année encore, rencontré un vif succès. **Les chalets tenus par les artisans, commerçants et associations proposaient une diversité de créations artisanales, de spécialités gourmandes et d'idées cadeaux originales.** Les visiteurs ont ainsi pu apprécier la richesse de cette offre, reflet du dynamisme local et du savoir-faire des exposants.





Les enfants ont, eux aussi, été particulièrement choyés grâce à une programmation d'animations renforcée : **spectacles, contes, déambulations magiques et interventions de nouvelles compagnies artistiques venues enrichir cette édition.** Une enquête ludique et numérique autour de saint Nicolas était également proposée sur l'application **BALUDIK** en partenariat avec l'Office de Tourisme du Pays Thionvillois.

La patinoire a, comme chaque année, permis aux familles de profiter pleinement des fêtes tout en conservant sa vocation solidaire grâce à l'implication des associations locales, TC Yutz Aéroparc, Yutz en Balade et l'ESTY.

Fidèle à l'esprit de générosité de la Saint-Nicolas, le traditionnel puits de la solidarité était au profit de **l'association Les P'tits Loups**, qui œuvre depuis seize ans pour venir en aide aux enfants démunis. **Nouveauté 2025, une tombola solidaire** est venue renforcer cet élan de générosité, ses bénéfices étant également reversés à l'association. Ces deux actions ont permis d'apporter un soutien concret aux enfants et aux familles concernés.

Clou du spectacle, **le final acrobatique et féérique est venu clôturer seize jours de festivités dans un tourbillon de poésie, de lumières et de prouesses artistiques.** Un moment suspendu qui a émerveillé les enfants et offert une conclusion magique à cette édition particulièrement riche.

Grâce à l'engagement des services municipaux, des associations, des bénévoles, des commerçants et des compagnies artistiques, cette édition 2025 restera gravée comme l'une des plus fédératrices. Notre ville peut être fière de cette belle réussite. Une fois encore, Yutz a su faire rayonner l'esprit de Noël dans le cœur des habitants et des visiteurs. Rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle édition encore plus magique !

Merci à tous !

APY
AAV
APC
APE
ADLO
FORUM DE KUNTZIG
POUSSIÈRES D'ÉTOILES
LULA
TOUT FEU, TOUT FLAMME
YAQ'A
ARS
BATTERIE-FANFARE DE BERTRANGE

IMMELDANGE
CARYOCAS (LES)
CENTRE ÉQUESTRE DE YUTZ
CENTRE SOCIAL O COULEURS DU MONDE
CLCV
CLUB DE GYMNASTIQUE DE YUTZ
COLLECTIF SAINT NICOLAS MANOM
COMPAGNONS DE SAINT-NICOLAS
CONFRÉRIE DE SAINT-NICOLAS
ESTY
FADAMA

FC YUTZ
FCPE
HARMONIE MUNICIPALE DE YUTZ
JEUNES SAPEURS-POMPIERS DE YUTZ
JEUNESSE PROTESTANTE DE YUTZ
LORRAINE NÉPAL
MARCHING BAND VÖLKLINGEN
MJC LA PÉPINIÈRE
PAROISSE PROTESTANTE DE YUTZ
LES PIEDS SUR TERRE
QUARTET JAZZ NOËL
US YUTZ 1953

LES VIEILLES TIGES
TC YUTZ AÉROPARC
YUTZ ACTIF
YUTZ EN BALADE
YUTZ TERRE ET CIEL
LE PERSONNEL COMMUNAL,
LES ENTREPRISES, COMMERÇANTS
ET PARTENAIRES.





LE NOUVEAU PETIT PRINCE PREND FORME

Le projet du Nouveau Petit Prince poursuit son avancement et entre pleinement dans sa phase de concrétisation. Pensé comme un équipement structurant pour la commune, ce futur bâtiment incarnera une nouvelle manière de concevoir les services publics : plus sobres, plus solidaires et mieux partagés.

Depuis la pose de la première pierre le 2 juillet dernier, les travaux progressent conformément au calendrier prévisionnel. Le chantier donne désormais à voir les volumes d'un bâtiment moderne, conçu pour accueillir une mixité d'usages et répondre durablement aux besoins des habitants.

Pour rappel, le nouveau Petit Prince regroupera notamment des espaces **périscolaires**, une **cantine**, une **bibliothèque**, des **locaux associatifs**, le **CCAS** ainsi que la **Direction de la Solidarité et de l'Emploi**, favorisant ainsi la mutualisation des services et la diversité des publics.

Sur le plan environnemental, le projet se distingue par une ambition forte : il s'agit d'un **bâtiment passif**, à **ossature en bois bioressourcé**, équipé de **panneaux photovoltaïques**, implanté sur une surface déjà artificialisée. Des aménagements complémentaires, tels que des **surfaces drainantes** et des **récupérateurs d'eau** de pluie, viennent renforcer son exemplarité en matière de transition écologique.

À terme, le Nouveau Petit Prince constituera un véritable lieu de vie intergénérationnel, au service du lien social, du cadre de vie et des politiques de solidarité portées par la Ville. Sa mise en service est prévue pour la fin de l'année 2026.





YUTZ RÉCOMPENSÉE POUR SON ENGAGEMENT ÉCOLOGIQUE

Lors du Salon des Maires 2025, la commune de Yutz a été distinguée par le groupe La Poste et sa filiale SFIL en recevant le "Prix de l'engagement en faveur de la transition écologique" pour le projet du Nouveau Petit Prince.

Ce prix salue un projet exemplaire, alliant sobriété énergétique, construction durable et mutualisation des usages. À cette occasion, Philippe MILLIS, directeur général de SFIL, a souligné que la qualité et la cohérence globale de ce projet avaient permis d'obtenir des conditions de financement particulièrement avantageuses, témoignant de la forte confiance accordée à la Ville de Yutz.

Madame le Maire a remercié l'ensemble des partenaires financiers pour leur soutien, indispensable à la concrétisation de ce projet structurant pour le territoire.

LES TRAVAUX DANS LA VILLE

Les travaux d'envergure actuellement menés rue Henri DUNANT et Léon ROYER comprennent l'enfouissement des réseaux secs ainsi que la réfection complète de la voirie, avec pour objectifs d'améliorer le cadre de vie, la sécurité et la durabilité des équipements.



RUE HENRI DUNANT

Les travaux d'enfouissement des réseaux secs (électricité, télécommunications) sont en cours. Cette opération permettra de supprimer les réseaux aériens et de moderniser les installations. **Fin prévisionnelle des enfouissements : 2^e semaine de février 2026.**

Les travaux de rénovation de la chaussée et des trottoirs débuteront la **1^{re} semaine de janvier 2026** pour une fin prévisionnelle mi-mars 2026.

Coût estimé de ces travaux : 1 400 000 €



RUE LÉON ROYER

Les travaux d'enfouissement des réseaux secs sont également en cours sur cette rue avec une fin prévisionnelle de cette tranche mi-janvier 2026.

La remise à niveau complète de la chaussée et des aménagements piétons devraient être finis pour la seconde semaine de mars 2026.

Les travaux d'enfouissement des autres réseaux débuteront quant à eux début février pour se terminer en avril 2026. Ils seront suivis par les travaux de voirie jusqu'en juillet 2026.

Montant des Travaux : 266 000 €

Saison CULTURELLE 2025-26



→ NAWELL MADANI

Jeudi 15 janvier 2026 ■ 20h30 ■ l'amphY // One Woman Show

Entre charge mentale, notoriété et tentation du botox, Nawell revient plus mature que jamais pour son nouveau spectacle !

À une époque où tout va trop vite, cette touche-à-tout prend le temps de nous partager avec franchise et esprit les aléas de son quotidien. De ses défis. De ses défauts. Fini le bla-bla, Nawell prend les raccourcis.

ATTENTION :

Le spectacle est déconseillé aux moins de 16 ans.




Billetterie en ligne sur www.l'amphy.ville-yutz.fr

Renseignements & informations :
✉ : l'amphy@mairie-yutz.fr ☎ : 03 82 56 14 15
www.l'amphy.ville-yutz.fr





→ LES GRANDS ENFANTS

Mardi 13 janvier 2026 ■ 20h30 ■ l'amphY // Théâtre

Une comédie sur les parents, les enfants, les amis. Sami et Thomas sont les meilleurs amis du monde depuis toujours, à tel point que leurs enfants respectifs, se sont mariés ensemble. Un vrai bonheur, qu'une grande nouvelle vient bousculer... Sami et Thomas sont prêts à tout pour leurs enfants, mais encore plus pour sauver leur amitié. Mais vraiment prêts à tout...

Texte : Sébastien BLANC et Nicolas POIRET

Mise en scène : Anne BOUVIER

Avec : Frédéric BOURALY et Eric LAUGÉRIAS



→ MAJA TRIO

Vendredi 16 janvier 2026 ■ 20h30 ■ Salle BESTIEN // Jazz

Réunis pour la première fois en 2022, les trois musiciens explorent depuis le répertoire des standards du jazz, de la musique latino-américaine et du blues, en y apportant leur touche personnelle teintée de musiques du monde et de réminiscences de musique classique.



→ EQUINOXE

Samedi 17 janvier 2026 ▪ 20h30 ▪ l'amphY // Pop

Imaginez-vous plonger dans la frénésie des Spice Girls, vous émerveiller devant les classiques intemporels de David BOWIE, Elton JOHN ou Queen et retrouver l'ambiance électrisante de Grease.

Alliant le charme de la mise en scène à la puissance des voix, le groupe vocal thionvillois vous propose un moment musical unique et vitaminé célébrant l'amour avec leur spectacle "Ils s'aiment !".

→ THE RUNNERS

Vendredi 6 février 2026 ▪ 20h30 ▪ Salle Bestien // Blues - Rock

Bien que ne manquant pas de créations originales, The Runners ne néglige pas pour autant ses fondamentaux et propose également des reprises vitaminées des grands noms du blues et du rock (Rolling Stones, Police, The Kinks, Bob Dylan, ZZ Top, Pink Floyd, Dire Straits, Eric CLAPTON, Stevie WONDER, Queen et bien d'autres...).

C'est toujours un réel plaisir pour eux que de jouer cette musique ! The Runners vous propose un concert pour une soirée unique.



→ LES ÉTOILES DE LA DANSE

Lundi 9 février 2026 ▪ 20h30 ▪ l'amphY // Danse classique

Les danseurs du corps de ballet ukrainien évoluent sur les plus belles musiques du répertoire classique et néo-classique pour vous présenter un véritable florilège des passages les plus emblématiques : Le lac des cygnes, La belle au bois dormant, Giselle, Casse-noisette, Gopak, La mort du cygne, Le boléro, Don Quichotte...

Une grande symphonie de la danse, touchante et merveilleuse.



→ DANS LES YEUX DE MONET

Mercredi 4 mars 2026 ▪ 20h30 ▪ l'amphY // Théâtre

Elle vient perturber son quotidien. Elle deviendra sa source d'inspiration.

En 1892, Claude Monet s'enferme plusieurs mois au-dessus d'une boutique de lingerie et mode à Rouen, pour peindre la Cathédrale. Mais l'obscurité et le doute l'ont envahi.

Il est alors rejoint par une jeune modèle de la boutique venue passer un corset. Elle l'exaspère, elle l'insupporte. Mais peut-être saura-t-elle aussi lui rendre la grâce.

Texte : Cyril GÉLY

Mise en scène : Tristan PETITGIRARD

Avec : Clovis CORNILLAC, Maud BAECKER et Eric PRAT



CONCERTS ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE

Renseignements auprès du secrétariat de l'École Municipale de Musique :

34 avenue de Gaulle - 57970 Yutz

✉ : ecolemusique@mairie-yutz.fr
☎ : 03 82 52 31 18

Lundi au vendredi :
8h30 - 12h00 & 13 h 30 - 17h30



→ RÉCITAL DE MUSIQUE DE CHAMBRE

Samedi 7 février 2026 ■ 16h ■ Temple

// Musique de chambre

Les amateurs de musique de chambre ont rendez-vous au Temple pour un moment d'exception avec le récital de musique de chambre organisé par l'École Municipale de Musique, en partenariat avec le Conservatoire de Thionville.

Ce concert mettra en lumière les jeunes musiciens des deux établissements autour d'un programme raffiné, mêlant œuvres du répertoire classique et compositions emblématiques de la musique de chambre. Duos, trios et ensembles se succéderont pour offrir au public une palette riche de sonorités et d'émotions.

Ce rendez-vous musical est aussi l'illustration d'un bel échange artistique entre élèves et enseignants, favorisant le partage, l'écoute et l'exigence musicale. Une invitation à découvrir toute la finesse et l'expressivité de la musique de chambre dans un cadre solennel et intimiste.



→ RÉCITAL DES ÉLÈVES DE 3^E CYCLE

Samedi 7 février 2026 ■ 20h30 ■ Temple // Récital

L'École Municipale de Musique vous propose une soirée placée sous le signe de l'excellence avec le récital des élèves de 3^e cycle, au Temple.

Ce concert est l'aboutissement d'un long travail artistique et technique mené tout au long du parcours de formation, offrant au public un programme exigeant, riche et varié.

À travers leurs interprétations, ils démontreront non seulement leur maîtrise instrumentale, mais aussi leur sensibilité musicale et leur engagement artistique. Une soirée privilégiée pour découvrir de futurs musiciens confirmés et apprécier le haut niveau d'enseignement dispensé par l'école.



→ CONCERT DES PROFESSEURS

Dimanche 8 février 2026 ■ 15h ■ Temple // Concert

Le traditionnel concert des professeurs de l'École Municipale de Musique se tiendra au Temple pour un après-midi musical d'exception.

Ce rendez-vous très attendu permet au public de découvrir les enseignants dans leur rôle d'artistes de scène. Musiciens accomplis et passionnés, ils proposeront un programme éclectique, illustrant la diversité des disciplines enseignées au sein de l'école.

Au-delà de la performance, ce concert reflète l'esprit de transmission, de passion et d'exigence artistique qui anime l'École Municipale de Musique de Yutz tout au long de l'année.



EXPOSITIONS



→ **EXPOSITION DU PHOTO CLUB SNCF**
Du 30 janvier au 1^{er} février 2026 • Salle BESTIEN

Le Photo Club SNCF de Yutz-Thionville et la Ville ont le plaisir de vous convier à une exposition exceptionnelle qui se tiendra du 30 janvier au 1^{er} février 2026 à la Salle BESTIEN.

Cette exposition mettra à l'honneur le travail de photographes passionnés, animés par un esprit d'ouverture et de partage. Dans une ambiance conviviale, le public pourra découvrir une grande diversité de regards, de styles et de sensibilités autour de l'image.

Un beau rendez-vous culturel à ne pas manquer.



→ **EXPOSITION PHOTO DE JULIO PELAEZ**
Du 7 au 13 février 2026 • Maison des Bains

Julio PELAEZ poursuit son parcours artistique en ce début d'année à Yutz en investissant la Maison des Bains pour une nouvelle exposition.

Ancien reporter-photographe au Républicain Lorrain, l'artiste présentera une nouvelle fois son travail singulier, à la frontière entre photographie et peinture.

À travers ses images retravaillées numériquement, sans recours à l'intelligence artificielle, Julio PELAEZ fait dialoguer textures, matières et émotions dans un univers visuel inspiré des grands maîtres de la peinture.



© CRÉDIT PHOTO : RL



La fête foraine de retour **ESPLANADE DE LA BRASSERIE**

La fête foraine sera de retour, Esplanade de la Brasserie, du 14 février au 1^{er} mars 2026 pour faire vibrer petits et grands en ce début d'année !

Au programme : manèges pour tous les âges, douceurs incontournables comme les churros, la barbe à papa et bien d'autres gourmandises, le tout dans une ambiance chaleureuse et conviviale. Entre frissons, rires et plaisirs sucrés, la fête foraine s'annonce une nouvelle fois comme un rendez-vous festif incontournable à Yutz, pour partager de beaux moments en famille ou entre amis.



Le pouvoir d'achat, une priorité tenue dans la durée

Dans un contexte national marqué par l'inflation, la hausse des coûts de l'énergie et des matières premières, ainsi que par des tensions croissantes sur les finances publiques, la ville de Yutz a fait le choix de la responsabilité et de la constance au service des habitants.

Pour la dixième année consécutive, les taux communaux de la taxe foncière sont maintenus. Ce choix fort traduit une volonté claire : préserver votre pouvoir d'achat, sans renoncer à la qualité des services publics ni à l'investissement. Il repose sur une gestion rigoureuse, anticipée et équilibrée des finances communales.

Malgré la hausse généralisée des charges, la Ville a assumé les revalorisations salariales de ses agents, indispensables au bon fonctionnement du service public, tout en maintenant un soutien financier stable et équitable au monde associatif, pilier du lien social, culturel et sportif à Yutz.

Préserver le pouvoir d'achat, c'est aussi agir sur les dépenses contraintes. C'est pourquoi la Ville a conventionné avec la Mutuelle Familiale de Thionville, afin de permettre à tous ses habitants, sans condition de ressources, d'accéder à une complémentaire santé à tarif maîtrisé, contribuant à réduire les frais de santé.

Parallèlement, nous poursuivons une politique d'investissement ambitieuse et concrète. Elle se traduit notamment par la réalisation du nouveau « Petit Prince », regroupant plusieurs services essentiels (restauration scolaire et périscolaire, bibliothèque municipale, CCAS, salles associatives), tout en améliorant la performance énergétique et en générant des économies de fonctionnement durables.

La requalification des voiries se poursuit afin d'améliorer la sécurité, l'accessibilité et le cadre de vie. Des travaux structurants sont en cours notamment rues Henri Dunant et Léon Royer et d'autres suivront rue de la Pépinière, intégrant aménagements urbains, cheminements doux et modernisation des réseaux.

Les équipements sportifs bénéficient également d'investissements importants, tout comme la sécurité et la tranquillité publiques, avec le développement de la vidéoprotection.

Enfin, la Ville engage un projet structurant en faveur de la culture, avec le lancement des études pour l'extension de l'École municipale de Musique, incluant la création d'un auditorium de 100 places, au service des élèves, des associations et du rayonnement culturel de Yutz.

Préserver le pouvoir d'achat tout en continuant à investir pour l'avenir, c'est faire le choix d'une gestion responsable, utile et tournée vers le quotidien des habitants. À Yutz, cette ligne est tenue dans la durée : protéger aujourd'hui, préparer demain, tout en optimisant la pression fiscale.

Très bonne année 2026 à toutes et tous,

Les membres du Renouveau Yussois
renouveau.yussois57@gmail.com

Bilan du mandat

À l'heure où s'achève ce mandat, il nous appartient de dresser un bilan clair, honnête mais aussi constructif du travail accompli au sein du conseil municipal.

Ce mandat aura été l'un des plus éprouvants de ces dernières années. Notre commune, comme l'ensemble du pays, a traversé une succession de crises : la pandémie de Covid19, les conséquences des conflits internationaux, puis une inflation persistante qui a fragilisé les ménages, les entreprises et les finances publiques locales. Dans ce contexte instable, notre rôle d'opposition a été d'autant plus essentiel : analyser, proposer, alerter et maintenir un cap de responsabilité.

La crise sanitaire a bouleversé le fonctionnement de la collectivité. Nous avons soutenu sans réserve toutes les mesures permettant de protéger les habitants et de garantir la continuité des services publics. Les répercussions économiques et sociales des conflits internationaux : hausse des coûts de l'énergie, renchérissement des matières premières, tensions budgétaires ont exigé une gestion rigoureuse. Nous avons régulièrement alerté sur la nécessité d'anticiper ces évolutions, de prioriser les investissements et de préserver les services essentiels. L'inflation, enfin, a touché de plein fouet les habitants. Nous avons plaidé pour des mesures en faveur du pouvoir d'achat local, pour un soutien aux associations de solidarité et pour une meilleure maîtrise des dépenses de fonctionnement.

Notre rôle n'a jamais été de contester pour contester, mais d'examiner les décisions prises, d'en mesurer les effets, de proposer des alternatives crédibles et de rappeler, lorsque nécessaire, les engagements pris devant les Yussois.es. Malgré des désaccords, ce mandat aura montré qu'une opposition constructive peut jouer un rôle utile : proposer des alternatives, défendre la transparence, rappeler les engagements pris et veiller à ce que chaque décision soit prise dans l'intérêt général.

Aujourd'hui, nous faisons le choix de ne pas nous représenter aux prochaines élections. Cette décision mûrement réfléchie ne marque pas un retrait de la vie locale, mais l'envie de laisser place à de nouvelles énergies, de nouvelles idées et de nouveaux visages.

Nous tenons à remercier les habitants pour leur confiance, leurs interpellations, leurs encouragements parfois, leurs critiques souvent utiles. Nous remercions également les agents municipaux pour leur professionnalisme et leur dévouement.

A l'approche des élections municipales de 2026, notre groupe apportera son soutien aux listes qui s'inscriront dans une démarche constructive et responsable, qui défendront, comme nous, une vision progressiste de l'action publique locale, et nous affirmons clairement notre opposition à toute forme de populisme. Nous vous souhaitons une belle année 2026.

Ensemble pour Yutz - EPY

L'insécurité est-elle un sentiment ?

La police municipale compte actuellement six fonctionnaires. Deux postes sont en attente de recrutement et un neuvième est annoncé dans le cadre de l'adoption du budget 2026, ce qui porterait l'effectif à neuf agents, soit 50% de plus que l'existant. En parallèle, le budget municipal prévoirait une hausse sensible du nombre de caméras de vidéosurveillance. Pour quelle nécessité factuelle cet effort sécuritaire ? L'urgence de la lutte contre une prétendue délinquance devenue soudain insoutenable dans notre ville ? Rien dans les données objectives mise à disposition par les représentants de l'état ne valide cet effort sécuritaire : la majorité municipale préfère alors évoquer la lutte contre les incivilités du quotidien que la montée de l'insécurité. La justification, développée par la majorité municipale, de cet effort budgétaire consenti, reposerait sur l'hypothétique ressenti dans la population d'un **sentiment d'insécurité**.

Déjà, quand il fut décidé de rallumer les lumières la nuit, dans les rues de la ville, renonçant ainsi à la sanctuarisation d'une « trame noire » nécessaire à la préservation de la biodiversité, le soi-disant **sentiment d'insécurité** avait été érigé comme critère décisionnel à ce choix écologiquement régressif.

Concept « gazeux » peu explicite, le **sentiment d'insécurité** se nourrit d'abord de lui-même et se développe, porté et amplifié, par certains médias et réseaux dits sociaux, aux arrières-pensées de récupération politique de plus en plus désinhibées.

L'insécurité, un sentiment ou un fait de société ?

Si ressentir des peurs et angoisses, individuelles ou collectives, face à des risques réels ou fantasmés, peut générer une forme de sentiment d'insécurité, la gestion publique se doit de s'appuyer en priorité sur des données objectivées, étayées. À ce titre, une politique de sécurité responsable doit savoir s'émanciper de l'interprétation du simple ressenti pour s'attacher au principe de réalités.

L'actualité nous rappelle quotidiennement le « vent mauvais » qui souffle sur le monde et s'insinue jusqu'à nos territoires, générant des projets politiques où méfiance et rejet de l'Autre constituent la réponse simpliste face à un avenir certes incertain. L'instrumentalisation du « **sentiment d'insécurité** » fait partie des carburants de ces options politiques qui menacent notre conception du vivre ensemble et de la démocratie.

En – et malgré – ces périodes incertaines qu'ensemble nous traversons, le groupe « Vivre Mieux à Yutz » vous présente ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année, sûre et conviviale, déclinant, pour vous et vos proches, toute la gamme des sentiments... positifs.

Le groupe « Vivre Mieux à Yutz »



RAMASSAGE DES SAPINS DE NOËL Le 13 janvier

La Ville organise le ramassage des sapins de Noël le mardi 13 janvier. Déposez votre sapin, sans décoration ni neige artificielle, sur le trottoir la veille au soir.

Merci de contribuer à un recyclage respectueux de l'environnement !



THÉ DANSANT

Samedi 7 Mars à l'amphY

La Ville, avec l'aide des Conseils des Jeunes et des Enfants, propose aux aînés un Thé Dansant de 15h à 18h pour les yussois et yussoises âgé(e)s de 70 ans et plus.

Ce moment musical est l'occasion pour les participants de se retrouver pour quelques pas de danse et d'échanges conviviaux et intergénérationnels.

Inscriptions auprès de la
Direction de la Solidarité :

93 rue Roosevelt à Yutz

✉ : solidarite@mairie-yutz.fr

☎ : 03 82 82 26 15

AGENDA DES MANIFESTATIONS

→ 18 janvier

Vide-dressing

Association de l'Olympe (ADLO)
🕒 : 8h30 à 17h 📍 : Salle Bestien



→ 24 & 25 janvier

Salon de l'Habitat

CH Event
🕒 : 10h à 18h
📍 : Gymnase Mermoz



→ 30 janvier

Festival Photo

Photo Club Thionville-Yutz
🕒 : 14h à 18h 📍 : l'amphY



→ 31 janvier & 1^{er}

février

Festival Photo

Photo Club Thionville-Yutz
🕒 : 10h à 18h 📍 : l'amphY



→ 1^{er} février

Repas loto

École Prévert
🕒 : 11h30 à 19h 📍 : Salle Bestien



→ 4 février

Don du sang

Amicale des Donneurs de Sang
🕒 : 15h30 à 19h30 📍 : l'amphY



→ 7 février

Concours de tarot

SYMEC
🕒 : 13h 📍 : Salle Petit Prince



→ 8 février

Journée casting

Les Courbes de Lorraine
🕒 : 9h à 20h
📍 : Salle de réunion Mermoz

Concert

Les Joyeux Lurons
🕒 : 15h 📍 : l'amphY



→ 13 février

Concours de belote

ARS
🕒 : 19h à 23h 📍 : Salle Bestien



→ 1^{er} mars

Journée du fait main

Le Jardin de Nicole
🕒 : 10h à 18h 📍 : Salle Bestien



→ 7 mars

Thé dansant

🕒 : 15h à 18h 📍 : l'amphY

Journée des contrats

AMAP

🕒 : 10h à 13h 📍 : Petit Prince



→ 8 mars

Repas solidaire

FADAMA

🕒 : 12h 📍 : Val Joyeux



AGENDA de la M.J.C.

→ 09.01 - Théâtre « Espèces menacées »

CIE LES CLOPAINS D'ABORD

Pièce de Ray Cooney

20H30 - ENTRÉE LIBRE

→ 14.01 - En passant par la Lorraine

Spectacle jeune public conte dès 4 ans

Par Élisabeth Malgonne

Tarif 6€/personne

→ 17.01 - Concert - Marilou&P

20H30 - ENTRÉE LIBRE

→ 23.01 - Théâtre à table

20H30 - SUR RÉSERVATION : 14 €

→ 31.01 - Relaxation & Méditation

9H-13H - Par Antonella

SUR RÉSERVATION : 30 €

→ 07.02 - Vide-dressing

14H-18H

Tarif emplacement : 10€ la table.

→ 08.02 - Journée Scrapbooking

9H-17H30 - arts créatifs par Valérie

Au profit de Enfants Cancers Santé Grand Est.

TARIF : 10 € minimum à l'inscription.

→ 11.02 - « Petits animaux de la ferme »

9H30 et 10H45 - Dès 3 ans

Une animation tendre et ludique autour des lapins, poules, cochons d'Inde et autres petits compagnons à plumes ou à poils !

SUR RÉSERVATION : 6 € / enfant uniquement.

Enfant accompagné d'un adulte.

→ 06.03 - Théâtre « Jamais 2 sans 3 »

20H30 - CIE LES ATELIERS DE SOPHIE

Renseignements et inscriptions :

M.J.C. la Pépinière - 30 rue de la Pépinière

☎ 03 82 56 20 73 ✉ accueil@M.J.C.-yutz.com

🌐 www.M.J.C.-yutz.com

PERMANENCES :



→ Médecin de garde



Pour obtenir les coordonnées du médecin de garde, veuillez appeler le cabinet de votre médecin traitant, ou à défaut le centre 15.



→ Pharmacies



Un seul numéro le 3237, (Numéro Audiotel : 0,34 € TTC/min ou www.3237.fr)



→ Conciliateur de justice



Les permanences de Christine TACCONI, conciliateur de justice, se tiendront :

- Lundi 12 janvier de 9h à 15h30
- Jeudi 22 janvier de 14h à 16h30
- Lundi 2 février de 9h à 11h30
- Jeudi 19 février de 14h à 16h30
- Lundi 2 mars de 9h à 11h30

Mairie annexe - Complexe Saint Exupéry, 34 Avenue de Gaulle 1^{er} étage - salle CITADELLE - Bureau 102

Vous pouvez contacter le 03 82 82 26 82 pour prendre rendez-vous.

→ Conseil des Sages



Le Conseil des Sages tient une permanence **le premier mardi de chaque mois, de 10h à 11h30**, dans la salle de réunion de la Direction de la solidarité au 93 rue du Président Roosevelt.

→ L'Accorderie



L'accorderie tient une permanence les 1^{er} et 3^e mardis de chaque mois de 14h à 16h30 au sein du Foyer des personnes âgées :

7 rue de l'Ancienne Mairie - 57970 - YUTZ

Une Accorderie vise à LUTTER CONTRE LA PAUVRETÉ ET L'EXCLUSION en renforçant les solidarités entre des personnes d'âges, de classes sociales, de nationalités et de sexes différents.



Naissances



Hosna BAQERI
née le 4 avril 2025



Elena TORNICELLI
née le 25 août 2025



Flora BALTZER
née le 20 octobre 2025



Elyott PARADIS
né le 11 novembre 2025

Mariages



Christelle HENRION et Tristan
ROGÉ le 15 novembre 2025



Sobi ABOUA et Ettien KACOU
le 20 décembre 2025



Alia KEITA
le 22 novembre 2025

Baptême

Décès

- 25.10 Catherine RIGONI née BRUCH
- 3.11 Joséphine CORRADI
- 10.11 Geneviève BOULARD
- 11.11 Gabrielle PRISCAL
- 13.11 Armande MEYER née DECRUPPE
- 14.11 Alice DELANGE
- 14.11 Michel EMMERICH
- 17.11 Alain KUHN

- 20.11 Joseph MALINOWSKI
- 20.11 Francesco SANSALONE
- 26.11 Antonio CALOIERO
- 6.12 Jacqueline LE BON
- 11.12 Louis GEORGES
- 12.12 Monique CADOT née AUTHELET
- 12.12 Gilbert LEBRUN
- 18.12 Dominique MULLER

ANNIVERSAIRE DE MARIAGE

Vous êtes mariés depuis 50 ans ou plus et vous souhaitez célébrer votre anniversaire de mariage ?

Renseignez-vous auprès de :

Mairie de Yutz - Direction de la Solidarité et de l'Emploi
93 rue du Président Roosevelt - 57970 YUTZ

solidarite@mairie-yutz.fr

☎ 03 82 82 26 15

Horaires d'ouverture :

Lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h

Fermé le jeudi matin

CONTRE LES CAMBRIOLAGES, AYEZ LES BONS RÉFLEXES

Pendant que beaucoup de personnes rentrent du travail entre 17 et 19 heures, et éclairent leur habitation tout en fermant les volets à leur arrivée, d'autres habitations restent inoccupées pendant ce laps de temps, les volets ouverts et l'éclairage éteint. Ces résidences sont alors une cible idéale pour les cambrioleurs.



QUELQUES CONSEILS :

- **Simulez une présence** par des minuteries permettant d'activer différentes sources de lumière ou appareils (TV, radio).
- **Empêchez les cambrioleurs de voir** directement ce qui se passe à l'intérieur de l'habitation en tirant les rideaux ou en fermant les volets.
- **Installez des équipements** adaptés et agréés (grilles, détecteur de présence, systèmes d'alarme).
- **Ne cachez pas vos clés à l'extérieur**, même pour les laisser à un ami.
- **Fermez toujours portes et fenêtres**, même pour une courte absence.
- **Signalez tout comportement suspect** en appelant le 17 ou sur www.voisinsvigilants.org.

VICTIME D'UN CAMBRIOLAGE :

- **Premier réflexe** : gardez votre calme, ne touchez à rien et appelez le 17 immédiatement.
- **Prenez des photos** en attendant l'intervention de la police.
- **Vous devez ensuite vous rendre** sans délai **dans la brigade de gendarmerie ou le commissariat de police** dont vous dépendez pour porter plainte.



RAPPEL : LA PLAINTE EN LIGNE

Ce dispositif permet aux victimes de porter plainte à distance via internet, à la suite d'une infraction contre des biens, dont l'auteur est inconnu. Ce service gratuit a pour objectif de faciliter le dépôt de plainte.



Rendez-vous sur :
www.masecurite.interieur.gouv.fr/fr/demarches-en-ligne/plainte-en-ligne

Déneigement : QUELLES OBLIGATIONS POUR LES RIVERAINS ?



Avec l'arrivée de l'hiver, chacun est invité à rester vigilant afin d'assurer la sécurité de tous sur l'espace public. Les riverains ont ainsi l'obligation d'entretenir le trottoir situé devant leur habitation ou leur commerce afin d'en garantir l'accessibilité et la sécurité. Cette responsabilité, définie par la réglementation municipale, permet de limiter les risques de chutes liés à la neige et au verglas.

Il est demandé de procéder au déneigement dès les premières chutes de neige et, lorsque les conditions l'exigent, de répandre du sel ou du sable pour éviter la formation de verglas. Ces gestes simples contribuent efficacement à la protection des piétons, en particulier des personnes âgées, des enfants et des personnes à mobilité réduite.

Afin d'accompagner les habitants dans cette démarche, la commune met à disposition des bacs à sel répartis sur l'ensemble du territoire. Librement accessibles, ils permettent à chacun de se procurer gratuitement le sel nécessaire pour sécuriser les trottoirs.



Retrouvez la carte des emplacements des bacs à sel sur notre site internet : www.ville-yutz.fr/

RÉCOMPENSÉE POUR SON ENGAGEMENT CITOYEN



Mercredi 5 novembre, le préfet de la Moselle a accueilli à la préfecture dix habitants issus des quartiers prioritaires de la politique de la ville, en présence des maires ou représentants des communes concernées. À cette occasion, chacun d'eux s'est vu remettre un diplôme d'honneur afin de saluer son engagement citoyen et son action au service de l'intérêt général.

Cette cérémonie a été l'occasion de mettre en lumière des femmes et des hommes qui, au quotidien, s'investissent avec constance et générosité pour améliorer la vie collective. Accompagnement des jeunes, soutien à l'éducation, promotion de la citoyenneté, aide à l'apprentissage du français ou encore actions en faveur de l'amélioration du cadre de vie : autant d'initiatives concrètes qui contribuent au renforcement de la solidarité et du vivre-ensemble au sein des quartiers.

Parmi les récipiendaires figurait Nadine SCHMIT, présidente de la C.L.C.V. de Yutz et bénévole particulièrement investie dans le quartier des Terrasses des Provinces. Par son engagement, sa disponibilité et son sens de l'entraide, elle œuvre depuis de nombreuses années au service des habitants et du lien social.

La commune lui adresse ses plus chaleureuses félicitations et la remercie pour son dévouement exemplaire, incarnant pleinement les valeurs de solidarité et de citoyenneté de notre Ville.

UNE JEUNE CHANTEUSE DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE MISE À L'HONNEUR



© Crédits photo ENDEMOL

En décembre dernier, Anissa FOSSO, élève de l'École Municipale de Musique de Yutz, a vécu une expérience exceptionnelle en étant sélectionnée pour participer à l'émission Prodiges, diffusée le jeudi 18 décembre en première partie de soirée sur France 2. Un rendez-vous musical de grande envergure qui met en lumière de jeunes talents issus du chant, de la musique classique et de la danse.

Anissa, âgée de 11 ans, suit les cours de chant au sein de la classe d'Anne Weishar depuis 5 ans et fait également partie du chœur Cantilys. Depuis plusieurs années, elle s'investit avec passion et régularité dans son apprentissage musical, développant sa voix et sa sensibilité artistique au contact d'un enseignement exigeant et bienveillant. À l'occasion de notre rencontre, la jeune chanteuse est revenue sur son parcours, ses inspirations et ses rêves. Elle a évoqué ses débuts dans le chant, les artistes qui l'inspirent comme Anabelle ou Lara FABIAN, l'importance de la musique dans sa vie et le rôle essentiel joué par l'école de musique dans son épanouissement. Elle a également partagé l'émotion ressentie lors de l'annonce de sa sélection pour Prodiges, une expérience marquante et formatrice.

Le parcours d'Anissa FOSSO illustre parfaitement ce que l'accompagnement artistique local peut permettre: révéler des talents, encourager la confiance en soi et nourrir les ambitions.

La Ville souhaite féliciter Anissa pour cette belle réussite, ainsi que l'ensemble de l'équipe pédagogique qui l'accompagne.

La Ville de Yutz vous adresse ses

2026
Meilleurs Vœux

Le Nouveau Petit Prince

